

L'AD NORMANDIE À VOS CÔTÉS !



1

UN GUICHET UNIQUE



1

UN GUICHET UNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES NORMANDES





Aéronautique



Agroalimentaire*



Automobile*



Cheval*



Construction



Cosmétique*



Énergies



Logistique



Maritime



Numérique*



Santé



Savoir-faire d'excellence



Sous-traitance



1 LES FILIÈRES STRATÉGIQUES NORMANDES

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR SECTEUR, DE LEURS ENTREPRISES : **EMPLOIS, CA, VISIBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ**

ACTIONS ET ACCOMPAGNEMENT AD NORMANDIE

PROMOTION FILIÈRE / LOBBYING

EMPLOI FORMATION ORIENTATION

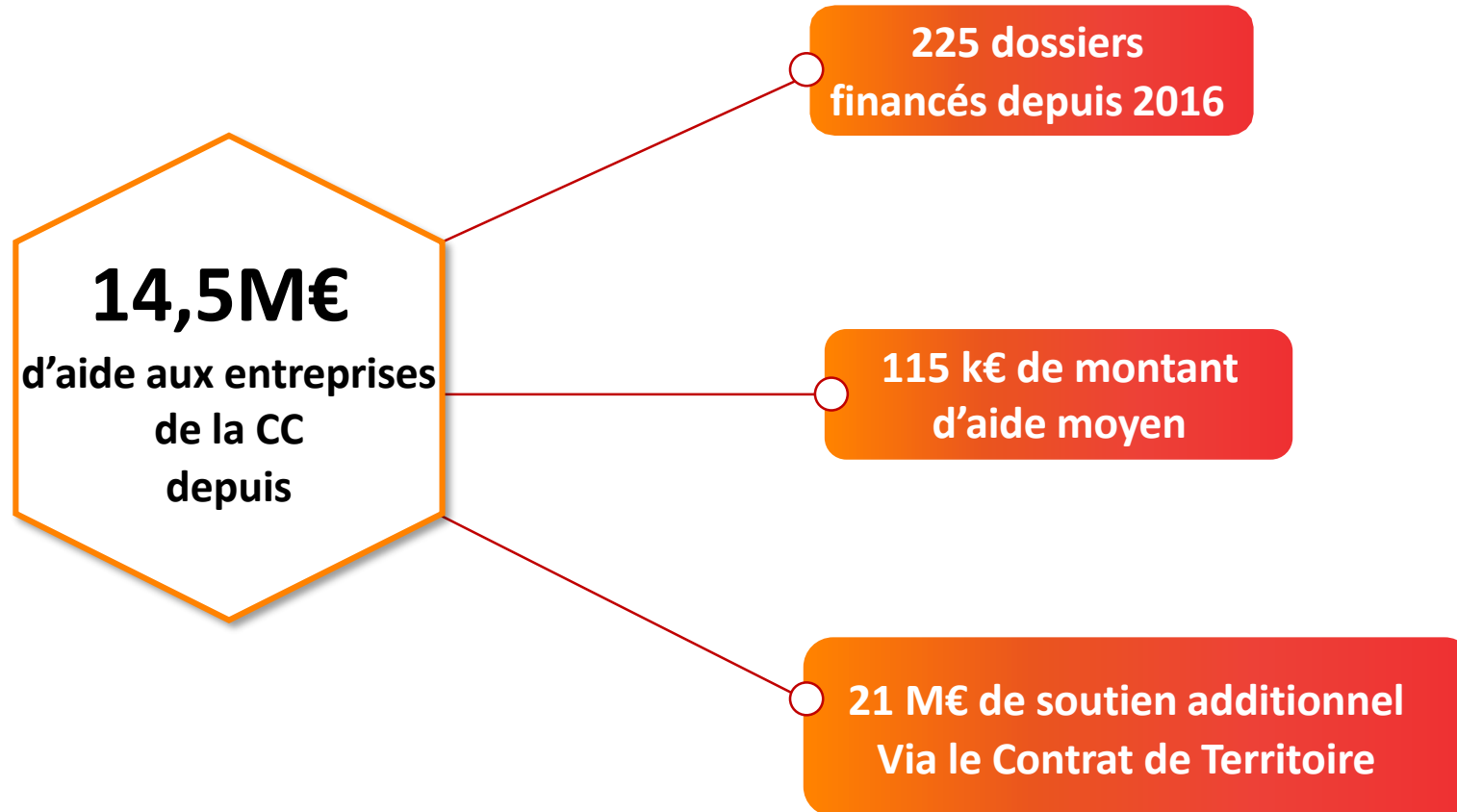
ACCOMPAGNEMENT RDI

COMPÉTITIVITÉ

BUSINESS



MONTANTS DES AIDES RÉGIONALES SUR LE TERRITOIRE DE LA CC D'EVREUX, PORTES DE NORMANDIE



2 PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS FINANCIERS



⇒ 1 PROJET D'ENTREPRISE = 1 SOLUTION

📍 Entreprises en B2B ou B2C

Aides plafonnées selon :

- La réglementation européenne
- Les dispositifs régionaux
- Les fonds propres de l'entreprise

Projet :

- Un besoin / Cahier des charges
- Un calendrier
- Un budget – des ressources

○ L'entreprise ne doit pas être en difficulté et doit être à jour des cotisations

Une **aide** vient obligatoirement financer un **projet** et doit être **incitative**

→ La demande d'aide doit intervenir **AVANT** la signature des devis

Chargé d'affaires de l'AD Normandie → interlocuteur privilégié de l'entreprise

**PRÊT À
TAUX ZÉRO**

- Recrutement
- Investissement productif
- Reprise d'entreprise
- Trésorerie / BFR
- Environnement
- Tourisme

**SUBVENTION ET
PRÊT À TAUX ZÉRO**

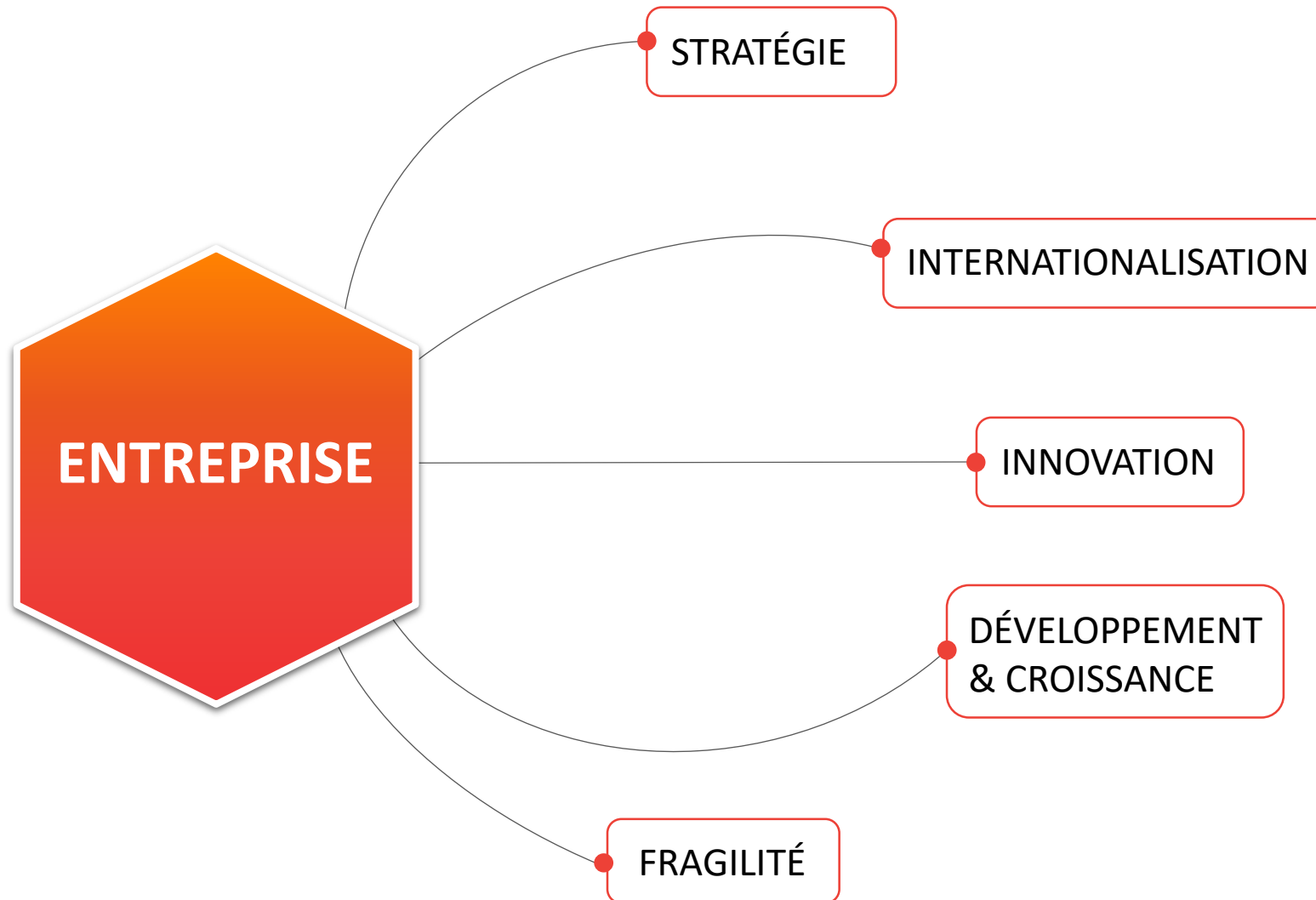
- Innovation
- Environnement
- Conseil
- Transition
- Export
- Immobilier (en partenariat avec EPCI ou Département)

GARANTIE

- FRG – Bpifrance
- SIAGI

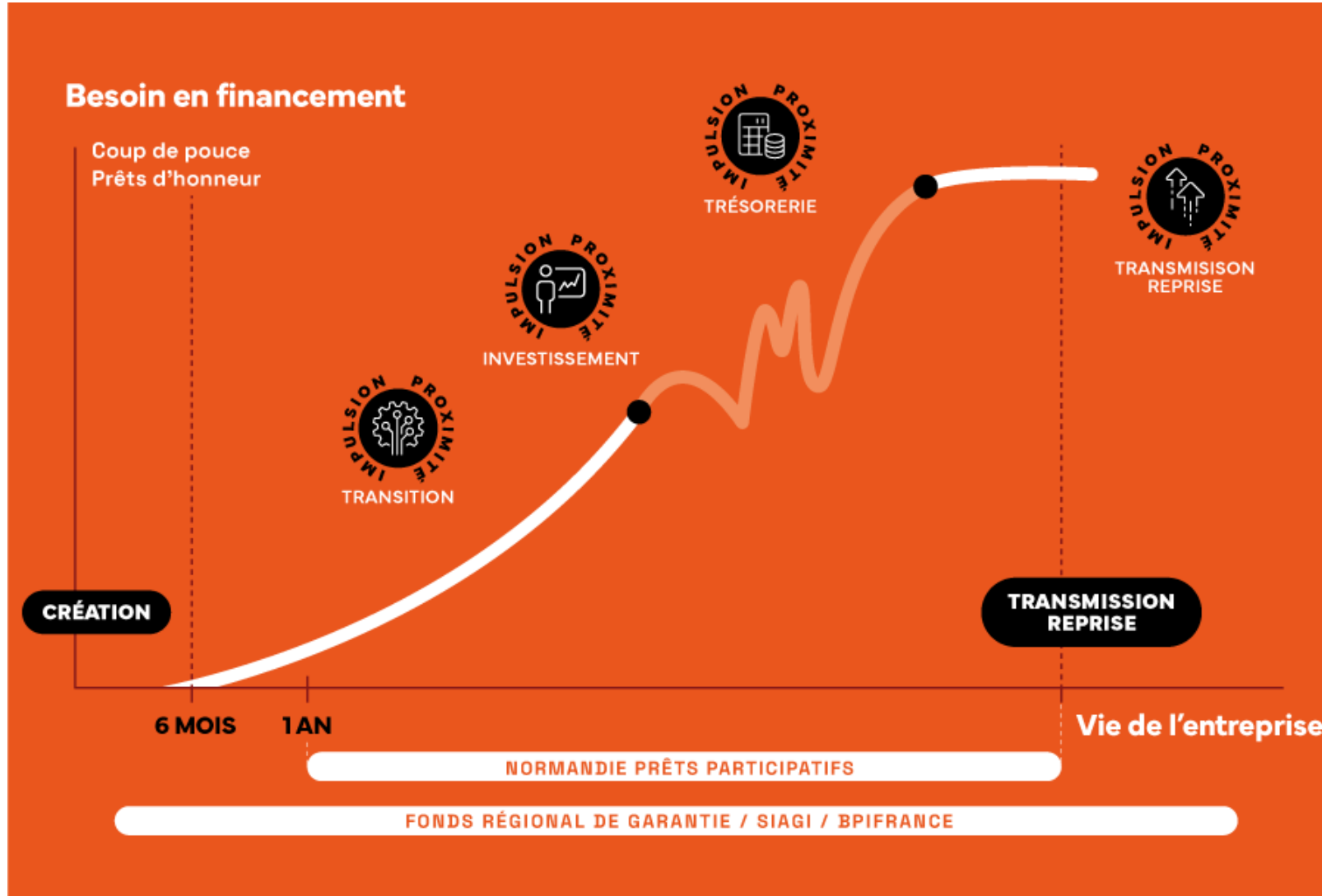
**FONDS
PROPRES**

- Prêts Participatifs
- Co-investissement





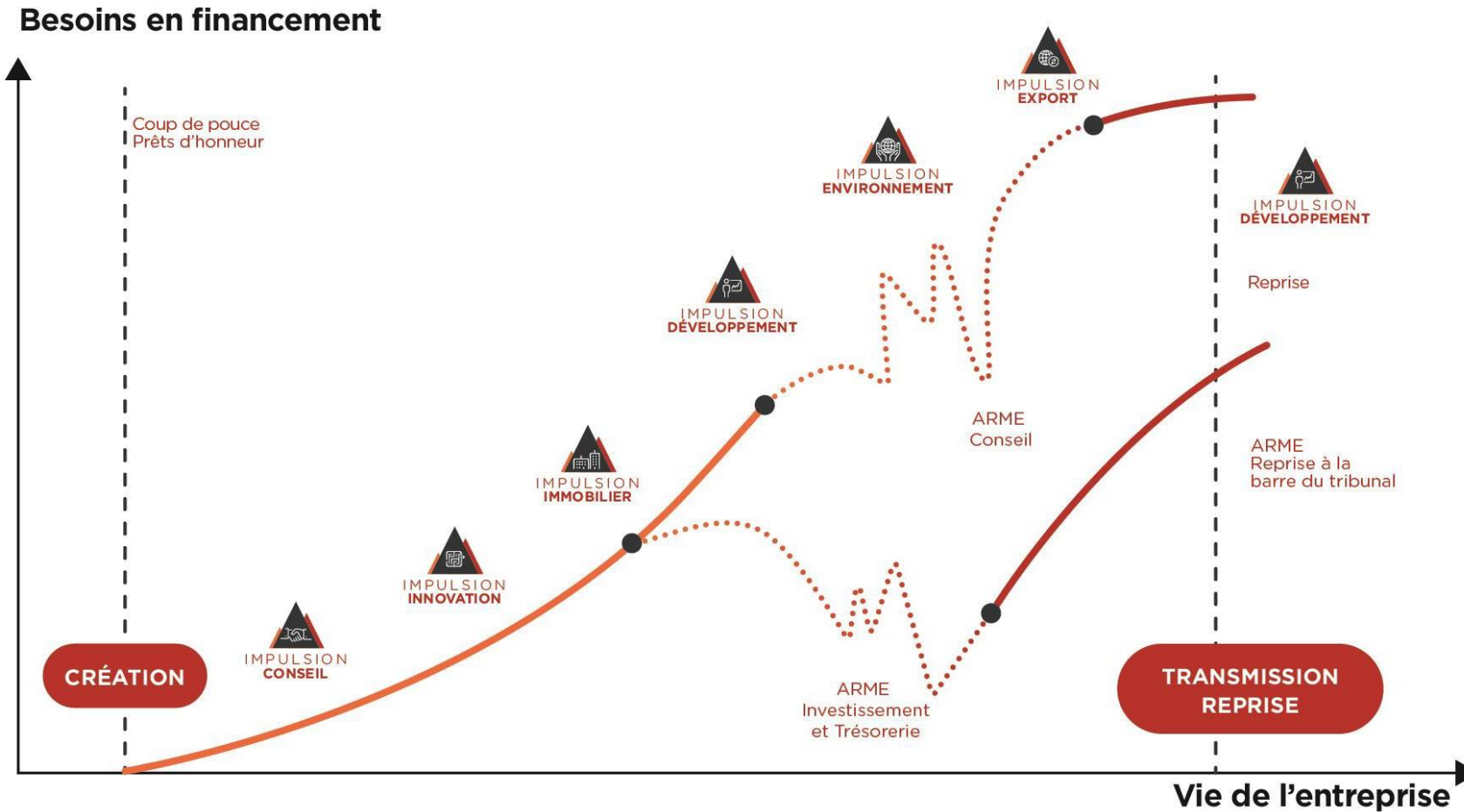
UNE OFFRE COMPLÈTE À CHAQUE ÉTAPE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ





UNE OFFRE COMPLÈTE À CHAQUE ÉTAPE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

BtoB



FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE / SIAGI / BPIFRANCE

NORMANDIE PARTICIPATIONS

NORMANDIE PRÊTS PARTICIPATIFS

FONDS RÉGIONAL D'INNOVATION / BPIFRANCE



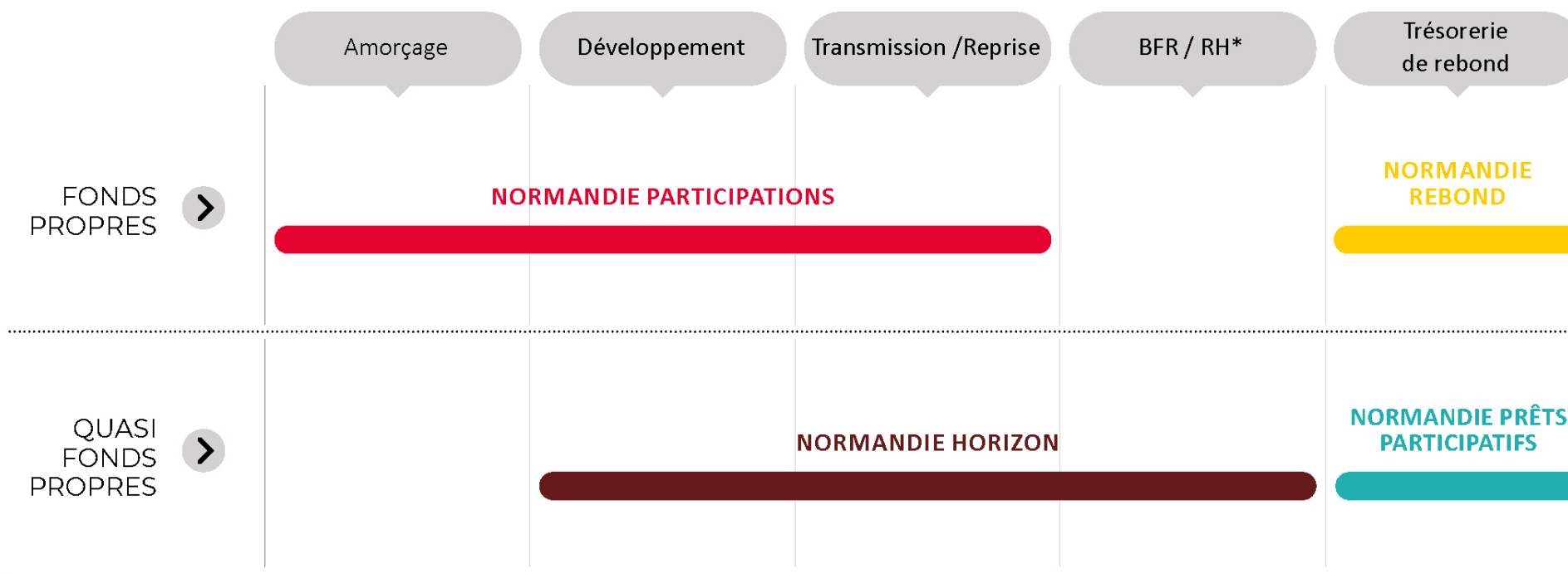


SOLUTIONS RÉGIONALES POUR RENFORCER VOS FONDS PROPRES

BtoB

BtoC

SELON VOS BESOINS :



* Besoin en Fonds de Roulement / Ressources Humaines



DISPOSITIF ARME – ANTICIPATION REDRESSEMENT MUTATIONS ÉCONOMIQUES



Entreprises normandes qui traversent une période de turbulence et rencontrent des **difficultés structurelles ou conjoncturelles**

BtoB

BtoC

LES CHAMPS D'ACTION :

- Conseil** : Permettre de réaliser une analyse de situation afin de définir une stratégie de consolidation ou de rebond. Prise en charge partielle des coûts des procédures amiables ou collectives
- Investissement** : Permettre de mener à bien leur plan d'investissement
- Reprise** : Appui aux reprises d'entreprises en difficulté y compris à la barre du tribunal
- Trésorerie** : Permettre aux entreprises fragiles et en difficulté de financer leur besoin en fonds de roulement
- Dirigeants en difficulté** : Soutenir les dirigeants en difficulté au travers de son partenariat avec les associations APESA, 60 000 rebonds et Second Souffle

Contact : arme@laregionnormandie.fr / 02.31.06.89.00

3

OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES





- Un **service de proximité en cas d'incident cyber** et pour accompagner les entreprises dans leur montée en maturité dans le domaine cyber.



0 808 800 001

LES SERVICES

- **Identification de vulnérabilités** de votre système d'information (service proposé en lien avec l'ANSSI)
- **Veille et alertes** (également en lien avec l'ANSSI)
- **Accompagnement de votre projet de montée en maturité :** conseil et assistance technique sur les audits cyber



AIDE AU RECRUTEMENT & À LA FORMATION

BtoB

BtoC

- Accompagner les entreprises normandes dans leurs **projets de recrutement**
Mettre en place et financer des **parcours de formation** adaptés aux besoins en compétences



TPE & PME normandes ou souhaitant s'implanter en Normandie
Sans service support RH

ACCOMPAGNEMENT RH

- Identification des besoins en compétences
- Sourcing et pré-sélection de candidats qualifiés
- Conseils sur modalités et formes d'emploi
- Sensibilisation à une démarche « Marque Employeur »
- Accompagnement sur la création d'une démarche « Marque Employeur »
- Information sur les aides à l'emploi
- Financement de formation spécifique

MODALITÉS

- Mise en relation avec le département Normandie Talents de l'AD Normandie



- Aider les entreprises à renforcer leur développement

📍 Entreprises en croissance

TYPE D'AIDE

- Offre combinant **financement et accompagnement**
- Renforcer le développement et atteindre des objectifs ambitieux

MODALITÉS

- **Investissement** initial en capital pouvant aller **jusqu'à 150 000 €**
- **Accompagnement sur mesure, individuel et collectif**
- **Accès privilégié aux ressources et expertises** des partenaires industriels du programme

PRÉ-ACCÉLÉRATION

1
mois

- Diagnostic 360°
- Identification des objectifs stratégiques
- Investissement (facultatif)

- Coaching individuel
- Workshops
- Expérimentations
- Événements thématiques

6
mois

ACCÉLÉRATION

POST-ACCÉLÉRATION

> 6
mois

- Suivi
- Réseau Alumni
- Refinancement possible

Programme d'accélération piloté par une équipe de business développeurs et de professionnels de l'accompagnement des entreprises en croissance.



- Un site internet « Pack Energies Normandie » pour identifier en quelques clics les aides financières, qu'elles soient portées par l'État ou la Région, pour répondre au mieux aux problématiques des entreprises du territoire en termes de dépenses énergétiques.

L'URGENCE

- Compensation des pertes par des amortisseurs
- Aides aux dirigeants dans la médiation
- Des aides en trésorerie

RÉFLÉCHIR POUR AGIR

- Aides aux dirigeants pour identifier les leviers d'investissements et pour piloter leur facture d'électricité
- Des aides pour préparer les investissements de demain
- Des aides à la trésorerie

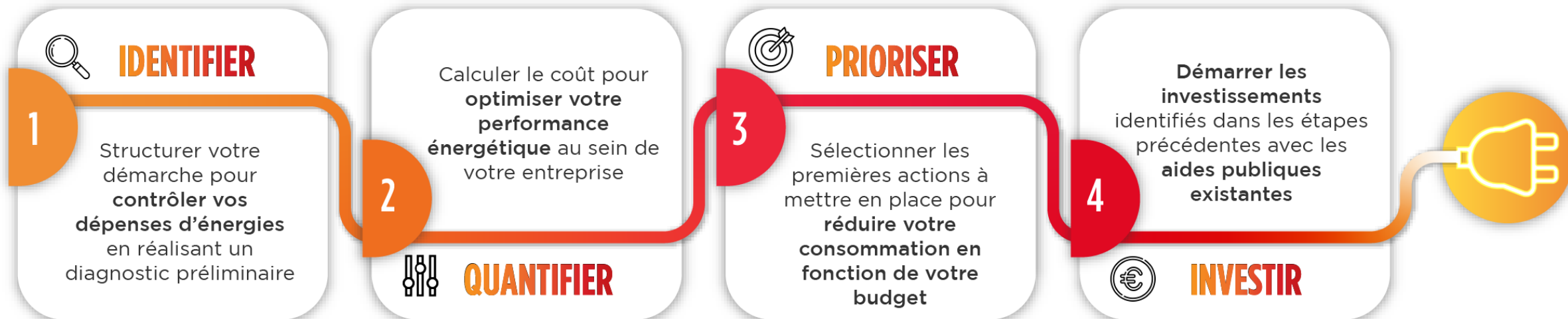
www.packenergiesnormandie.fr



Entreprises normandes, quelles solutions, notamment financières, face à la hausse du coût de l'énergie ?

La Région Normandie vous accompagne avec un outil d'aide à la décision.

En quelques étapes, identifiez les solutions afin d'optimiser vos économies d'énergie :



www.packenergiesnormandie.fr



- **Dispositif d'accompagnement** à la création et à la reprise d'entreprise en Normandie
- **Gratuit** pour les porteurs de projet
- **10 structures labellisées** pour répondre au mieux aux spécificités des projets
- **Start Coup de Pouce** : subvention d'aide à la création reprise de TPE





- **Label RSE** valorisant les **parcs d'activités normands** porteurs de démarches actives et volontaires basées sur les piliers du développement durable.



- **Déclinaison du label autour de 3 volets**

Social

Favoriser le bien-être au travail et l'inclusion par des services et espaces communs de qualité

Environnemental

Inscrire les parcs d'activités dans une démarche de transition écologique et énergétique

Gouvernance et animation

Encourager un dialogue permanent au sein des parcs d'activités

- **3 niveaux de label** : reconnaissance graduée de l'engagement RSE des parcs d'activités pour favoriser l'engagement et l'amélioration continue



NORMANDIE PRÊTS PARTICIPATIFS

N2P : Un outil agile pour soutenir votre trésorerie

- Financer le développement
- Conquérir de nouveaux marchés
- Financer la hausse des prix
- Répondre à des besoins en fonds de roulement



Société commerciale et entreprise individuelle réalisant moins de 10M € de chiffre d'affaires
Fonds propres positifs
Sans aucune procédure en cours
Sociétés accompagnées par un expert-comptable

Caractéristiques du prêt

- Montant du prêt de **15 k€ à 500 k€**, plafonné à 25 % du CA (PGE compris)
- Durée du prêt **7 ans maximum** / In fine, amortissable, différé
- Sans garantie ni frais annexes
- Indépendance de l'entreprise préservée
- Remboursement anticipé total possible à partir de 24 mois
- Pas de cofinancement bancaire

Une démarche en 4 étapes

1. Demande initiale à formuler par le dirigeant sur le site internet : www.normandiepretsparticipatifs.fr
2. Envoi automatique de la demande à l'expert-comptable pour dépôt des pièces
3. Pré-instruction du dossier par l'analyste
4. Validation de l'octroi de prêt et des conditions financières par le conseil d'administration

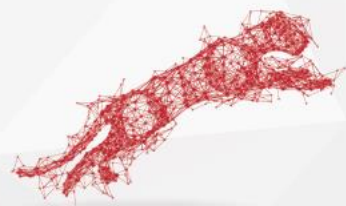
Vos contacts : boris.houssin@adnormandie.fr
romane.belloche@adnormandie.fr



SOLUTIONS RH

Normandie Talents

Une offre de services au bénéfice de l'attractivité RH des entreprises



SOLUTIONS RH Normandie Talents

Attirez | Recrutez | Intégrez | Fidélisez vos talents !



SOLUTIONS RH DÉCOUVERTE

INFORMATIONS DE PROXIMITÉ,
ÉCHANGES AVEC DES EXPERTS

BtoB

Événements d'information et d'échanges avec des offreurs de solutions pour votre marque employeur

Workshop

Ateliers thématiques sur-mesure pour approfondir les BtoB

Networking

Appuis ponctuels à l'animation dédiée aux RH pour des réseaux d'entreprises



SOLUTIONS RH PERFECTIONNEMENT

FORMATIONS-ACTION, OUTILLAGE
ET MISE EN RÉSEAU DES DRH

Master Class

Parcours de sessions mensuelles interactives pour des promotions d'une vingtaine d'entreprises

Focus inter-promos

Des séminaires pour éclairer des sujets d'actualité ouverts à toutes les promotions Master Class

Visites inter-entreprises

Découvrir ou faire découvrir la marque employeur d'une entreprise



SOLUTIONS RH SUR-MESURE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ,
SOUTIENS FINANCIER & LOGISTIQUE

Impulsion conseil

Aide financière jusqu'à 50 % des coûts d'un prestataire RH

Bureaux pour vos recrutements

Mise à disposition des bureaux de l'AD Normandie à Paris pour vos entretiens de recrutement

Vidéos & Interviews

Promotion de vos bonnes pratiques RH diffusées sur les supports de l'AD Normandie

MODALITÉS D'INTERVENTION

Solutions RH Découverte

proposées en partenariat avec vos EPCI selon les besoins exprimés par les entreprises locales

Solutions RH Perfectionnement

proposées aux dirigeants et DRH souhaitant partager leurs bonnes pratiques RH

Solutions RH Sur-mesure

proposées aux entreprises sollicitant un appui pour s'engager dans une démarche de marque employeur



Didier LORY - Responsable Département Normandie Talents - didier.lory@adnormandie.fr - 06 58 01 39 46

Emmanuelle LE ROY - Chargée de mission Appui RH aux entreprises - emmanuelle.leroy@adnormandie.fr - 06 02 00 99 17

Rahma TRAFEH - Chargée de mission Appui RH aux entreprises - rahma.trafeh@adnormandie.fr - 06 02 00 99 14



« UNE FORMATION, UN EMPLOI »

BtoB

BtoC

- Répondre aux besoins de compétences des entreprises normandes dans leurs **projets de formation**



TPE & PME normandes ou souhaitant s'implanter en Normandie

ACCOMPAGNEMENT A LA FORMATION

- La Région répond aux besoins en personnel qualifié des employeurs normands en finançant des formations sur-mesure
- L'entreprise s'engage ensuite à recruter le bénéficiaire de la formation pour une durée minimum de 6 mois (CDI /CDD ou contrat en alternance, hors contrat aidé)

MODALITÉS

- L'employeur sollicite la Région en précisant le nombre de postes proposés et les caractéristiques du projet de formation
- Si c'est l'ADN qui identifie un besoin, elle transmet la demande à la Région
- Cette demande est étudiée par les services de la Région (Direction de la Formation tout au long de la vie)



PLATEFORME « EMPLOI NORMANDIE »

- Outil de mise en relation entre les **recruteurs** et les **candidats** en recherche d'opportunités professionnelles en Normandie
Le territoire normand est valorisé sur cette plateforme avec une **présentation** de son attractivité et de ses **entreprises**
- 📍 **TPE & PME normandes** → chaque entreprise peut s'enregistrer et avoir accès à un CVthèque permettant de rechercher des compétences précises. Elles bénéficient d'outils pour être valorisées auprès des candidats en recherche d'emploi.

emploi.normandie.fr



L'AD NORMANDIE À VOS CÔTÉS !

Pour en savoir
plus

www.adnormandie.fr



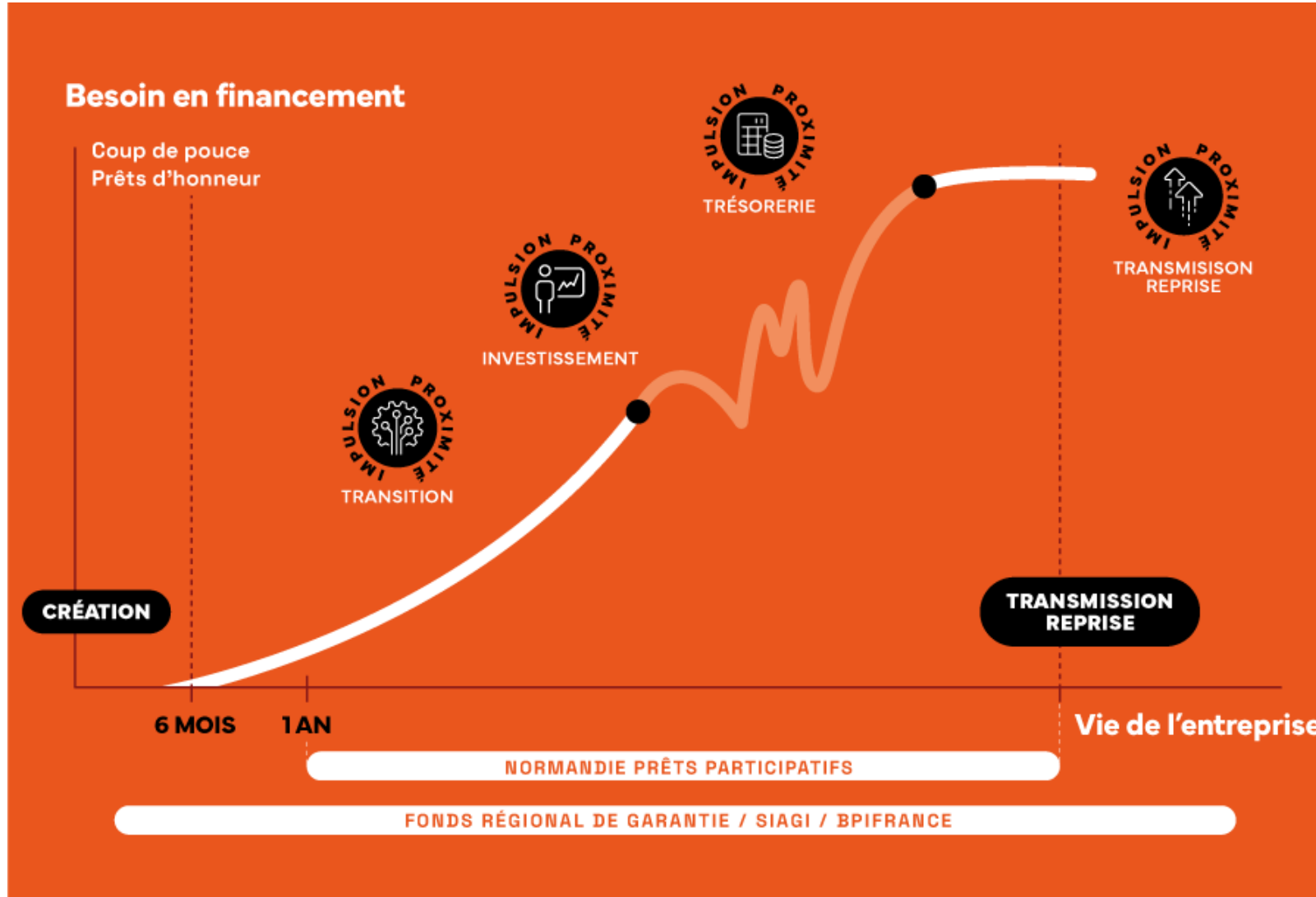
4

LES DISPOSITIFS



4

UNE OFFRE COMPLÈTE À CHAQUE ÉTAPE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



BtoC



- Accompagner les **artisans, commerçants et entreprises de proximité** en soutenant leur programme d'**investissement**, de **trésorerie** et leur **projet de reprise**



< de 50 salariés

6 mois d'activité minimum

CA < 10 M€

Clientèle : majorité de particuliers

INVESTISSEMENT

- **Projet de développement sur 1 an** (investissements matériels et immatériels amortissables)
- **Prêt à taux zéro de 5 000 à 50 000€**
- Remboursable sur **4 ans** (après différé d'1 an)
- **Projet > 10 000€**
- 50 % de financement max
- Contrepartie bancaire ou apport en fonds propres obligatoires

TRÉSORERIE

- **Projet de croissance** ou pour faire face à des **tensions passagères**
- **Prêt à taux zéro de 5 000 à 50 000€**
- Remboursable sur **4 ans** (après différé d'1 an)
- **Projet > 10 000€**
- 50 % de financement max
- Contrepartie bancaire obligatoire
- Aide plafonnée à 10 % du CA

TRANSMISSION-REPRISE

- **Rachats d'actifs matériels et immatériels**
- **Acquisition** de fonds de commerce, de titres de sociétés
- **Prêt à taux zéro de 5 000 à 50 000€**
- Remboursable sur **6 ans** (après différé d'1 an)
- **Projet > 20 000€**
- 25 % de financement max
- Contrepartie bancaire ou apport en fonds propres obligatoires

Partenariat possible avec les EPCI pour le versement d'une partie en subvention



- Accompagner les **artisans boulangers** avec une **problématique de surcoût énergétique** et qui **ne bénéficie pas de tarifs réglementés**



< de 50 salariés

6 mois d'activité minimum

CA < 10 M€

Clientèle : majorité de particuliers

TYPE D'AIDE

- **Financement du surcoût**
- **Prêt à taux zéro de 5 000 à 20 000€ (forfait)**
- Remboursable sur **42 mois** après un différé de 18 mois
- Besoin > **5 000€**
- Aide plafonnée à 10 % du CA de l'année N-1
- Priorité aux zones rurales
- Exclusion des franchises
- Exclusion des artisans bénéficiant d'un tarif réglementé en matière d'énergie

MODALITÉS

- **Instructeurs** → Groupement régional des boulangeries pâtisserie de Normandie et la Comptabilité Générale de la Boulangerie Pâtisserie de la Manche et de l'Orne
- **Support administratif** → AD Normandie

Pour toutes questions

boulangeries_normandie@laregionnormandie.fr



- Aider les **artisans** et **commerçants** à mettre en place un projet de transition pour développer leurs activités

 < de 10 salariés 6 mois d'activité minimum CA < 2 M€ Clientèle : majorité de particuliers

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Dépenses nécessaires à la **mise en œuvre de projets**, dont numériques :

- les **études de faisabilité**, **d'ingénierie**, les **études stratégiques** (hors prestations d'ordre réglementaire, récurrentes, ou relevant de la gestion courante de l'entreprise),
- les **prestations intellectuelles**
- les **investissements immatériels**

Répondant aux **priorités régionales** en matière :

- **d'innovation** et de **développement économique**
- **d'amélioration** de la **performance opérationnelle** en investissant sur au moins l'un des 4 axes suivants :
 - Modernisation et digitalisation de l'outil de production
 - Amélioration de l'organisation
 - Excellence environnementale
 - Gestion du facteur humain

MODALITÉS

- **Plancher** de l'aide : **1 000€**
- **Montant maximum** de l'aide : **5 000€**
- **Subvention** avec un **taux d'intervention de 50 % maximum**
- Intervention par **forfait**



● Aider les **artisans** et **commerçants** à mettre en place un projet de transition pour développer leurs activités



Subvention

Maximum 5 000 € par demande

Max 10 000 € sur 3 ans

Projet 1

Restaurateur souhaitant mettre en place une solution de click&collect

Coût total du programme HT : 8 460 €

Dépenses non retenues : 1295 €

Assiette éligible HT : 7 165 €

Proposition d'accorder une aide d'un montant de : **3 500 €**

À partir de 2000€	1 000 €
À partir de 3000€	1 500 €
À partir de 4000€	2 000 €
À partir de 5000€	2 500 €
À partir de 6000€	3 000 €
À partir de 7000€	3 500 €
À partir de 8000€	4 000 €
À partir de 9000€	4 500 €
À partir de 10000€	5 000 €

Taux d'intervention : 48,85 %

Projet

Primeur souhaitant se faire accompagner dans l'organisation de son magasin et la mise en place d'un logiciel de gestion

Coût total du programme HT : 12 000€

Dépenses non retenues : 0 €

Assiette éligible HT : 12 000 €

Proposition d'accorder une aide d'un montant de : **5 000 €**

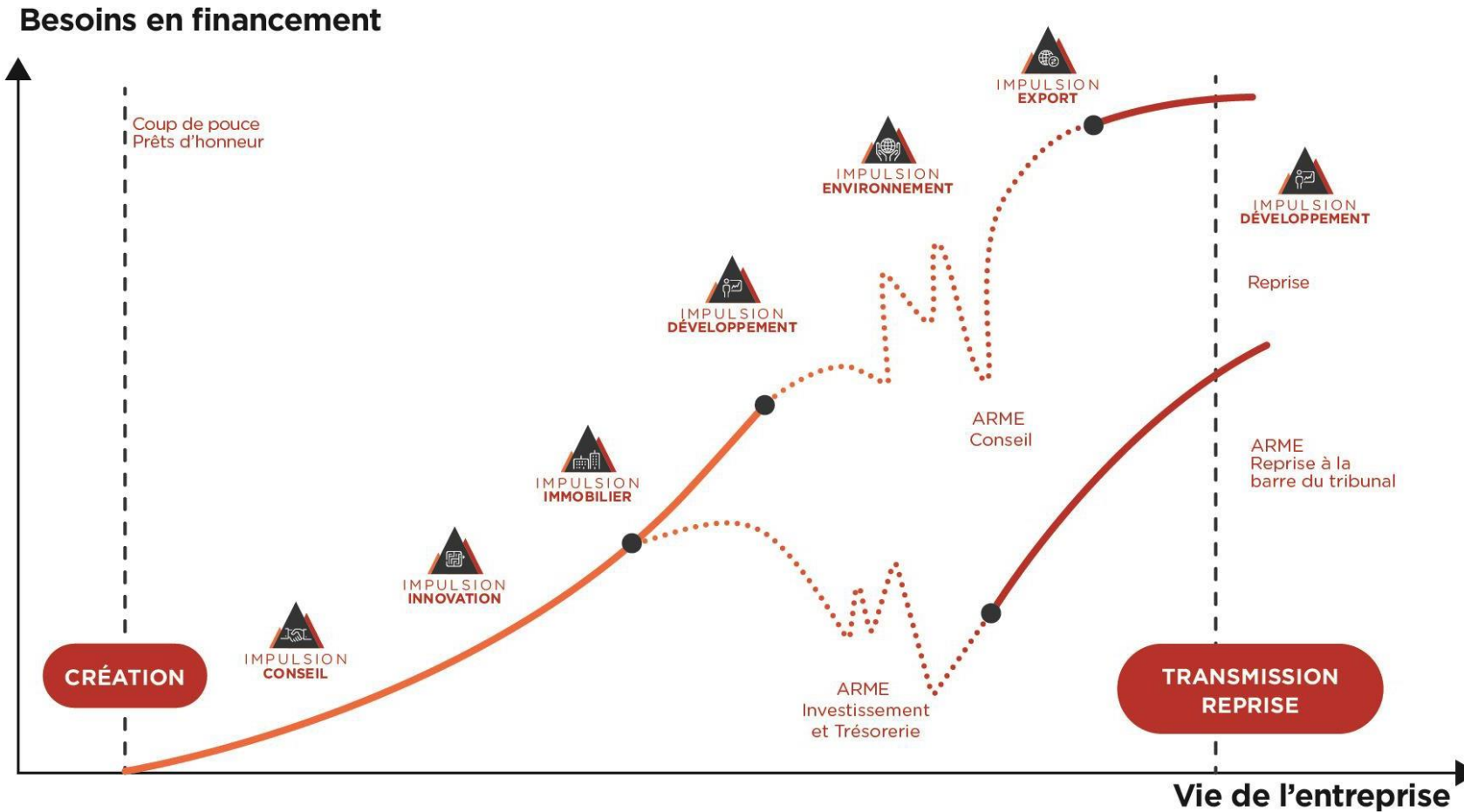
À partir de 2000€	1 000 €
À partir de 3000€	1 500 €
À partir de 4000€	2 000 €
À partir de 5000€	2 500 €
À partir de 6000€	3 000 €
À partir de 7000€	3 500 €
À partir de 8000€	4 000 €
À partir de 9000€	4 500 €
À partir de 10000€	5 000 €

Taux d'intervention : 41,67 %



UNE OFFRE COMPLÈTE À CHAQUE ÉTAPE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

BtoB



FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE / SIAGI / BPIFRANCE

NORMANDIE PARTICIPATIONS

NORMANDIE PRÊTS PARTICIPATIFS

FONDS RÉGIONAL D'INNOVATION / BPIFRANCE





- Favoriser l'accès au **conseil** sur des **dimensions stratégiques**
Accompagner le recours à des prestations de conseils pour des **projets stratégiques**
Définir un **projet de croissance**



TPE & PME

CONSEIL
STRATÉGIQUE

DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Prestations de conseils (non réglementaires et ne relevant pas de la gestion courante)
- Amélioration de la performance opérationnelle

MODALITÉS ET MONTANTS

- Subvention de 50 % maximum des coûts éligibles
- Dans la limite de 15 000 € HT par demande (max 1 000 € HT/jour de consultance)
- 25 000 € HT de subvention par bénéficiaire sur 3 ans



IMPULSION DÉVELOPPEMENT INVESTISSEMENT PRODUCTIF

BtoB

- Favoriser et soutenir les programmes d'investissements corporels et incorporels



TPE, PME, ETI & GE
notamment dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie

INVESTISSEMENT
CROISSANCE

TYPE D'AIDE

- **Prêt à taux zéro**, versé en une ou deux fois

DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Opérations de création et de développement > 150 k€ sur 2 ans
- Investissements corporels de l'entreprise
 - Investissements incorporels complétant l'investissement matériel à titre secondaire

MODALITÉS

- Taux d'intervention maximum de 25 % des dépenses éligibles
- **Prêt remboursable de 1 à 5 ans, avec 2 ans de différé**
- Aide plafonnée aux fonds propres et quasi-fonds propres, et à hauteur de 1 M€ maximum



IMPULSION DÉVELOPPEMENT TRÉSORERIE

BtoB

- Soutenir le développement de l'activité des entreprises avec le financement du BFR



TPE, PME, ETI & GE

notamment dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie

Non éligible : sociétés financières, d'assurance, de gestion de biens immobiliers

TYPE D'AIDE

- Prêt à **taux zéro**, d'un montant maximum de 50 % du besoin, avec une **contrepartie bancaire** ou d'**apports fonds propres**

DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Financer les **besoins de trésorerie** liés à un projet de croissance ou en cas de tension passagère

MODALITÉS

- Prêt remboursable sur **4 ans** suite à un **différé de 1 an**
- Aide plafonnée aux fonds propres et quasi-fonds propres, et à hauteur de 1 M€ maximum

INVESTISSEMENT
CROISSANCE

RESSOURCES
HUMAINES

FRAGILITÉ



- Soutenir les entreprises du tourisme dans leurs opérations de création ou de développement en Normandie



- Entreprises portant des projets pérennes implantés en Normandie relevant des activités suivantes : hôtels et hôtels-restaurants (*inéligibles : gîtes et chambres d'hôtes*)
- Établissements hôteliers privés (*sauf les hôtels de chaîne en mandat de gestion et les filiales des chaînes intégrées situées en Normandie*)
- Équipements de loisirs et lieux de visites privés, les campings et parcs résidentiels de loisirs

TYPE D'AIDE

- Prêt à taux zéro, d'un montant maximum de 25 % du besoin

DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Opérations de **création**, de **reprise** ou de **développement** dans le secteur touristique d'au moins 300 k€ sur 3 ans
- Frais d'étude et travaux immobiliers de gros œuvre et de second œuvre intérieurs et extérieurs

MODALITÉS

- Prêt remboursable sur **7 ans** suite à un **différé de 2 ans**
- Aide plafonnée aux fonds propres et quasi-fonds propres, et à hauteur de 1 M€ maximum



IMPULSION DÉVELOPPEMENT REPRISE - TRANSMISSION

BtoB

- Favoriser et soutenir les programmes d'investissements se rapportant à la reprise d'entreprise
Financer les rachats de parts ou de fonds
Partager les risques avec les partenaires bancaires



TPE, PME, ETI

notamment dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie

Non éligible : sociétés financières, d'assurance, de gestion de biens immobiliers

INVESTISSEMENT
CROISSANCE

TYPE D'AIDE

- Prêt à **taux zéro**, d'un montant maximum de 50 % du besoin, avec une **contrepartie bancaire** ou d'**apports fonds propres**

DÉPENSES ÉLIGIBLES

- **Financement d'acquisition de fonds de commerce ou de parts de société** à partir de 150 000 € de dépenses

MODALITÉS

- Prêt remboursable sur **5 ans** suite à un **différé de 2 ans**
- Aide plafonnée aux fonds propres et quasi-fonds propres, et à hauteur de 1 M€ maximum



Soutenir les programmes d'investissements visant à la maîtrise des impacts environnementaux, à la production d'énergie renouvelable et aux démarches d'écoconception



TPE, PME, ETI & Groupe
hors structures agricoles

INVESTISSEMENT
CROISSANCE

TYPE D'AIDE

- Prêt à taux zéro ou subvention

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Investissement de 50 000 € minimum correspondant au surcoût de la solution en comparaison à celle de référence non performante
- **Au-delà des normes environnementales** (énergies renouvelables, économies matières 1^{ères}, réemploi des déchets...)

MODALITÉS

- En concertation avec l'ADEME pour la viabilité du projet
- PTZ jusqu'à 35 % ou 50 % selon la typologie d'investissement et du projet
- Remboursement du PTZ **de 2 à 5 ans**, après un **différé de 1 à 2 ans**
- Subvention **de 0 à 10 %** en fonction du risque du projet



- Financer des programmes d'investissements immobiliers & fonciers, en complémentarité avec les EPCI et les Départements



Entreprise industrielle et de service à l'industrie

Non éligible : sociétés financières, d'assurance, de gestion de biens immobiliers

TYPE D'AIDE

- Subvention

DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Opérations immobilières et foncières d'au moins **600 000 € HT** sur 3 ans (terrains et bâtiments)

MODALITÉS

- Subvention d'un **montant de 50 000 € maximum**, dans la limite de 7 % des dépenses éligibles
- **Aide versée directement à l'entreprise ou à la société foncière porteuse du projet**, déclenchée sur demande de l'EPCI et/ou du Département dont dépend le projet de l'entreprise



- Renforcer la compétitivité
- Proposer une réponse adaptée à la stratégie des entreprises en conquête de nouveaux marchés export



TPE, PME & ETI uniquement pour l'Impulsion Export

notamment dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie

Non éligible : sociétés financières, d'assurance, de gestion de biens immobiliers, logistique et négoce

IMPULSION EXPORT

- **Subvention de 50 % maximum** des coûts éligibles
- Programme minimum de dépense de 4 000 €
- Subvention jusqu'à 50 % max des dépenses éligibles (maxi 75 000 €) sur deux années glissantes

Dépenses éligibles :

- **Études, conseils, réglementations ...**
- **Déplacement** à l'international et frais de participation à des **salons**
- Frais de **marketing** et **communication**
- Renforcement de **compétences internes** (CDI, CDD durée min 6 mois, contrats d'alternances...)
- **Indemnité mensuelle forfaitaire du V.I.E**

TICKET MODÉRATEUR

- **Subvention** à hauteur de 50 % du montant total HT sur l'accompagnement Business France
- Seuil de déclenchement 500€ HT
- Dans la limite de trois opérations, plafonné à 15 000 € par année civile

Dépenses éligibles :

- Test sur offre
- Participation à un pavillon France lors de salons internationaux
- Opérations de communication
- Études de marché

PANORAMA XPORT

Objectif :

Un accompagnement pour valider la faisabilité du projet et structurer la stratégie d'internationalisation

Entreprises cibles :

Entreprises primo-exportatrices normandes

Modalités :

Sous réserve d'éligibilité, prestation sur-mesure financée à 100 % par la Région Normandie



- Permettre le déploiement de projets innovants
- Soutenir les risques d'innovation pris par les entreprises régionales et par les organismes de recherche
- Créer de la valeur ajoutée, de l'emploi et une montée en compétences en R&D



TPE, PME & ETI
non éligibles : sociétés financières, d'assurance et de gestion de biens immobiliers agricoles/pêche

IMPULSION INNOVATION

- **Subvention** ou **avance remboursable**
- **50 % de taux d'aide maximum** modulable en fonction du risque du projet et de la taille de l'entreprise

Dépenses éligibles :

- Coûts de personnel, amortissements matériels, consommables, propriété industrielle – Prestations en lien avec le projet

FONDS RÉGIONAL D'INNOVATION

- **Subvention, prêt à taux zéro** ou **avance remboursable**
- **Financement jusqu'à 50 % des dépenses éligibles**

Dépenses éligibles :

- Coûts de personnel, amortissements matériels, consommables, propriété industrielle – Prestations en lien avec le projet

PIA

- **Subvention, prêt à taux zéro** ou **avance remboursable**
- Aides comprises entre **75 k€ et 500 k€** plafonnées à **50 % des dépenses éligibles et aux fonds propres**
 - Phases de faisabilité soutenues sous forme de subvention
 - Phases de développement de l'innovation soutenues sous forme d'avance récupérable

Dépenses éligibles :

- Coûts de personnel, amortissements matériels, consommables, propriété industrielle – Prestations en lien avec le projet



- Accompagner les entreprises normandes dans leurs **projets de recrutement**



TPE & PME normandes ou souhaitant s'implanter en Normandie

ACCOMPAGNEMENT RH

- Sensibilisation et accompagnement aux démarches « Marque Employeur » pour attirer et fidéliser les talents
- Organisation d'événements RH avec les EPCI (BTOB, Ateliers) en partenariat avec des prestataires dédiés
- Organisation d'une Master Class RH annuelle entre responsables RH et/ou dirigeants

MODALITÉS

- Marque employeur : accompagnement individuel et collectif sur mesure
- Événements territorialisés : partenariat technique avec les EPCI
- Master Class RH : échange et valorisation de bonnes pratiques RH



FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE

BtoB

BtoC

● Faciliter l'accès au financement bancaire

📍 TPE & PME normandes

FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE - Bpifrance

Garanties sur Prêt Moyen ou Long Terme ou crédits-bails, locations financières, cautions bancaires liées à crédit vendeur

Dépenses éligibles :

- Création
- Reprise - Transmission
- Développement
- Renforcement de la structure financière-trésorerie
- Amorçage

Modalités :

- **70 % de garantie maximum**
- Encours de risque maximal de 730 000€

FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE - SIAGI

Garanties Prêt Moyen ou Long Terme ou crédits-bails, locations financières, cautions bancaires liées à crédit vendeur

Dépenses éligibles :

- Création
- Reprise-transmission
- Développement
- Renforcement de la structure financière-trésorerie

Modalités :

- Encours de risque minimum de **15 000 €**
- Maximum **70 % de garantie**

INVESTISSEMENT
CROISSANCE

Dispositif instruit par **bpi**france

Dispositif instruit par 
Garantir l'accès au crédit



L'AD NORMANDIE À VOS CÔTÉS !

Pour en savoir
plus

www.adnormandie.fr

